



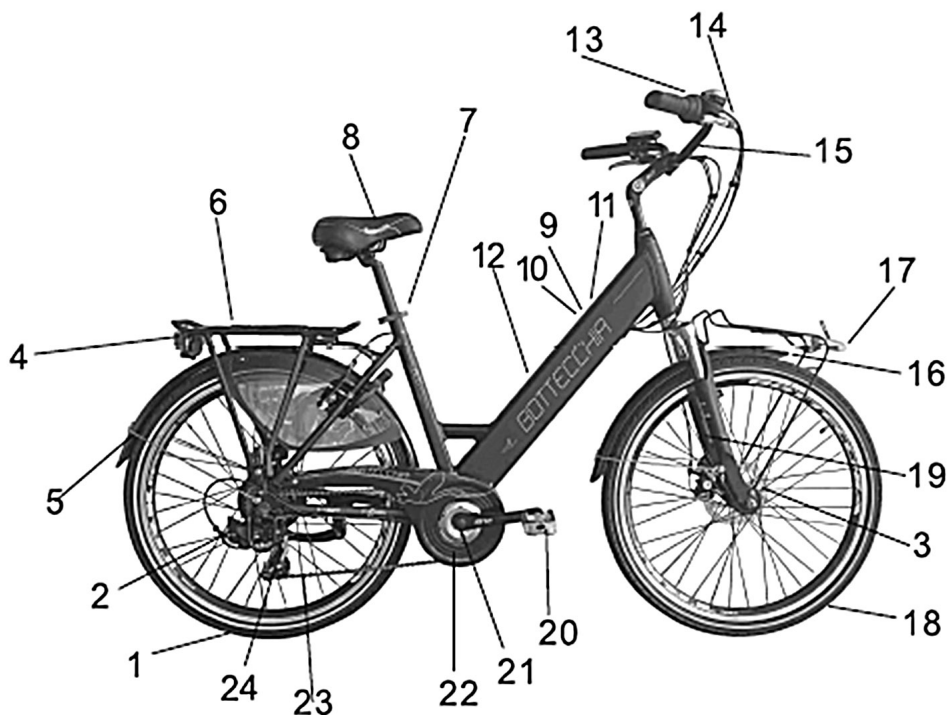
biking innovation

Vélo électrique à assistance au pédalage  
**NOTICE**  
certificat de garantie



- Index de la notice
  - 1\_Nom des composants
  - 2\_Mode d'emploi
  - 3\_Modalité d'utilisation de la batterie et de la recharge de la batterie
  - 4\_Déclaration de conformité
  - 5\_Garantie
  - 6\_Certificat de garantie
  - 7\_Coupon de pre-livraison

## 1\_Nom de composants



## Nom de composants

- |   |                         |
|---|-------------------------|
| 1 Roue arrière  | 13 Manete de dérailleur |
| 2 Dérailleur shimano  | 14 Sonnette             |
| 3 Moteur électrique   | 15 Guidon               |
| 4 Lumière arrière   | 16 Garde boue avant     |
| 5 Garde boue arrière  | 17 Lumière av           |
| 6 Porte bagage  | 18 Roue avant           |
| 7 Tige de selle   | 19 Fourche              |
| 8 Selle   | 20 Pédale               |
| 9 Bouton de blocage de la batterie et bouton allumage (coté opposé) | 21 Manivelle            |
| 10 Gideur recharge batterie   | 22 Carter               |
| 11 Batterie   | 23 Chaîne               |
| 12 Cadre  | 24 Béquille latérale    |

Félicitation pour avoir acheté ce vélo électrique BOTTECHIA à assistance électrique au pédalage, vous aimerez bien, à partir du premier usage conduire un moyen électrique.

Verde Natura s'enrichit de un moyen absolument écologique qui respecte tout à fait la nature

## 2\_Instruction pour l'utilisation

### • Contrôles ordinaire : il faut les faire avant chaque utilisation

- Il faut contrôler le vélo dans toutes les parties : s'assurer que tous les vis soient bien fixés et qu'il n'y a pas de parties qui ont du jeu.
- S'assurer que la batterie soit bien fixée au cadre à travers le serrage de blocage.
- Vérifier le fonctionnement du levier de frein et l'épaisseur des patins de frein
- S'assurer que le guidon tourne dans les deux sens sans jeux et sans frictions
- S'assurer que les roues soient bien en ligne, bien fixées à la fourches gonflées (il est possible de trouver les valeurs exactes sur le côté du pneu).
- Vérifier le fonctionnement du système d'éclairage.

### • Utilisation du véhicule

- Allumage: pressez le bouton sur la batterie en place 1.



- Pressez sur L'écran au guidon le bouton on/off.

- Après un coup de pédale, votre vélo à assistance électrique au pédalage vous donnera une force additionnelle à votre coup de pédale

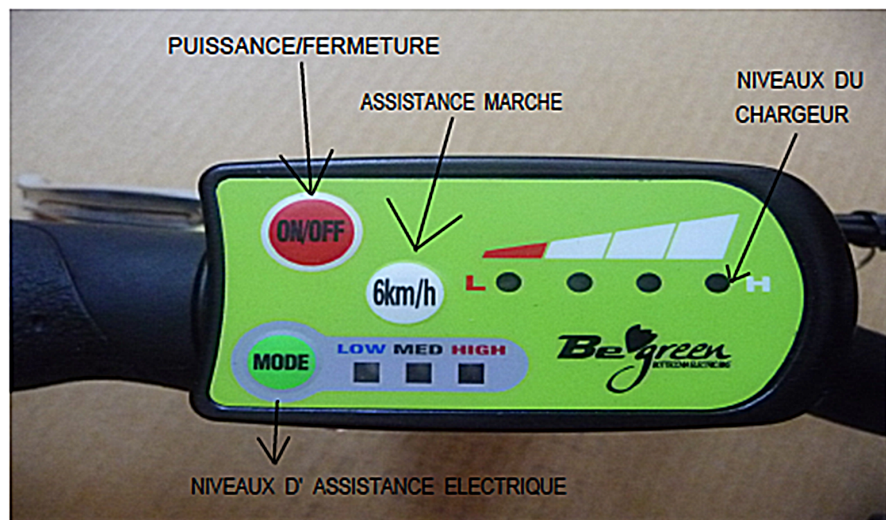
### • Installation de freinage

CETTE VéLO à ASSISTANCE électrique au pédalage est équipé avec le disque frein avant mécanique et arrière v-brake.

- Le moteur du vélo se débranche quand on arrête de pédaler
- Il faut pousser les deux leviers des freins [ sur ces leviers de freins se trouve un câble de sécurité afin de bloquer l'alimentation de courant du moteur même si vous êtes en train de pédaler
- Les leviers de freins doivent être bien réglés. Après chaque freinage, ils doivent retourner dans leur position initiale.
- Quand il pleut ou qu'il neige, il faut considérer que l'espace est plus grand.
- Vérifier et remplacer les patins de freins quand il est nécessaire.

**Attention :jamais mettre gras sur les patins des freins**

## • Indicateur d'état de la recharge de batterie



## • Stationnement

- Bloquer la distribution de courant en appuyant le bouton sur la batterie sur la position zéro.

## • Selle

Sur le selle ou bien sur le guidon se trouve une ligne pour indiquer le minimum de longueur qu'il faut insérer. Cette ligne doit bien rester dans la tige de selle et de guidon pour votre sécurité.

## • Chaîne

- Vérifier que la chaîne soit toujours en tension
- La couronne et la roue libre doivent toujours être alignées.
- Contrôler et lubrifier souvent la chaîne, la remplacer dans le cas où elle est étiérioré.

## • Maintenance régulière

- Vérifier souvent les parties qui tournent : moyeu avant et arrière, jeu de pédalier si vous observez une parties qui semble dévissé revissé la immédiatement
- Lubrifier périodiquement la chaîne et les parties qui tournent autour des sphères : guidon, roue libre axe de pédalier
- Il faut vérifier environ tout les 3 mois les parties sujet à rotation et remettre du lubrifiant environ tous les 6 mois. Le lubrifiant des câbles de freins sont à vérifier tous les 3 mois

## • Nettoyage du vélo

- **Il est recommandé tenir le vélo le plus propre possible, surtout les parties en mouvement et celles de la jante qui sont en contact avec les patins de freins (pour ne pas perdre efficacité pendant le freinage).**
- Ne jamais utiliser un jet d'eau directement sur votre vélo.
- Utiliser un linge humide et essoré
- Ne jamais utiliser de solvants ou diluants
- Pour le nettoyage des jantes, ne jamais utiliser de cire pour ne pas perdre l'efficacité de votre freinage.

## • Conseil pour votre sécurité

- Lire la notice avant d'utiliser votre vélo
- Les enfants de moins de 14 ans ne doivent pas utiliser le vélo à assistance électrique au pédalage.
- Ne pas prêter votre vélo aux personnes qui ne connaissent pas le fonctionnement du vélo à assistance électrique au pédalage
- Suivez les règles du code de la route.
- Il est dangereux d'utiliser votre vélo sans éclairage en cas de mauvaise visibilité, il est possible de causer des accidents
- Ne pas surcharger votre vélo : ceci est dangereux pour vous et pour l'utilisation de votre vélo.
- Éviter l'exposition prolongée au soleil : ceci peut amener une surchauffe des batteries.
- Éviter l'utilisation ou l'exposition en cas de fortes pluies.

Parquer dans un endroit couvert, à l'abri de la pluie, de chaleur ou d'humidité. Ne pas utiliser d'accessoires ou de pièces de rechange qui ne sont pas fournies de notre fabrique. Il peut être dangereux, il peut causer des problèmes au vélo, et déchoir la garantie.

Il est interdit d'ouvrir et/ou modifier toutes les parties du vélo. Si l'on n'observe pas ce règle, la garantie déchoit

### 3\_Utilisation de la batterie et de son chargeur

#### • Batterie

Le vélo est livré avec la batterie chargée et prêt pour son usage : pour la première fois, le conseil est utiliser le vélo, jusqu'à ce que la batterie soit complètement déchargé, puis il faut recharger la batterie tout de suite. La première recharge doit être d'environ de 12 heures, laisser la batterie à recharger même si après quelques heures le chargeur indique que la recharge de la batterie est terminée.

Il est possible de recharger nos batteries même si la recharge n'est pas épuisée

- Ne jamais laisser la batterie se décharger complètement : recharger la régulièrement .Il est possible de compromettre le fonctionnement de la batterie si on la laisse complètement déchargée même s'il s'agit de quelques jours.

- Presque toutes les batteries sont conditionnée par la température. En général, quand la température est à plus de 10 °c la batterie est plus efficace. Quand la température est inférieure à 0°c le potentiel de la batterie peut se réduire de 30 %. Donc la distance parcourue en hiver est inférieure a celle de l'été. Quand la température revient à la normalité, le potentiel de la batterie revient standard.

- Ne pas approcher la batterie à abord d'un source de chaleur ( flammes, hautes températures et substances solvants)

- Si vous n'utilisez pas le vélo pendant une longue période, charger la batterie au moins 1 fois par mois pour éviter qu'elle se détériore.

- Ne pas ouvrir la batterie, cette opération ne peut être effectuée que par la société bottecchia.

**Important : quand la charge de la batterie est basse, arrêter le vélo en tournant la clé. Recharger la batterie au plus vite.**

### • Retrait de la batterie

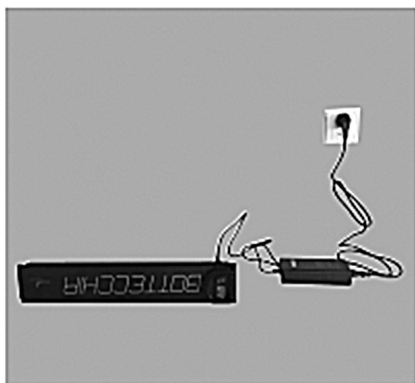


1 Tourner la clé pour déverrouiller la batterie.

2 Retirez la batterie.

- Il est possible de rentrer la batterie dans votre maison pour la recharger

Pour re-installer la batterie, il faut suivre les instructions ci-dessus en sens inverse et se rappeler de bloquer la batterie avec sa propre clé.



### • Conseil de securite pendant la recharge

- Il faut effectuer la recharge dans un espace aéré. Ne jamais recharger la batterie près d'un gaz inflammable ou dans un milieu à haute température.
- Cette batterie est conçue uniquement pour nos vélos à assistance électrique au pedalege. Ne doit pas être utilisé à d'autres effets.
- Le léger réchauffement pendant la charge est un phénomène normal.
- Ne pas laisser s'approcher les enfants de l'appareil pendant la recharge de la batterie.
- Se sécher bien les mains avant de brancher et débrancher les fiches
- Ne pas manipuler le chargeur ou la batterie lorsqu'ils sont en fonction

## • Batterie Lithium

Les batteries utilisées pour les vélos électrique à assistance au pédalage sont Lithium . On peut les recharger même si la recharge n'est pas complète. Il s'agit des batteries de la nouvelle génération, donc efficacité élevée, mais le poids est réduit. Avec l'augmentation du parcours et suite aux recharges, la capacité de la batterie se réduit progressivement.

## 4\_ Déclaration de conformité

Les vélos à assistance électrique au pédalage bottecchia sont conformes selon la lois de la communauté européenne, 2002/24 et la lois du 3 février 2003, n.14, Publiée dans la gazette officielle n. N.31 Du 7 février 2003 . La définition qui donne la loi pour le vélo à assistance électrique au pédalage est très claire :

\* Les vélocipèdes sont des véhicules avec deux ou plus roues qui fonctionnent seulement à propulsion musculaire, par pédales ou dispositif pareils, qui sont entraînés par personne qui sont sur le véhicule ; les vélos à assistance électrique au pédalage sont considérés vélocipèdes, ils ont un moteur électrique auxiliaire avec une potence nominale de 0.25 Kw, dont l'alimentation se réduit jusqu'à s'arrête quand le véhicule arrive a 25 km/h ou avant si le cycliste arrête le pédalier.

C'est interdit tout type d'altération au dispositif de pédalage a assistance .

**Il est interdit tout type d'altération au dispositif à assistance électrique au pédalage puisque ça fait déchoir la possibilité de circuler sur la route**



## 5\_Garantie

1. Le vélo à assistance électrique au pédalage a une garantie de 2 ans pour les défauts de fabrication concernant les composants mécaniques qui ne sont pas sujets à l'usure (sauf les batteries et les composants électriques). La validité de la garantie est de 24 mois à partir de la vente du produit, qui est fixé par le jour de livraison au client, pour cette raison là, ce qui fait foi c'est la date du ticket et du certificat de garantie.

La garantie pour les batteries et les composants électriques c'est de 12 mois.

2. La garantie ne couvre pas ni les coûts de maintenance régulière, ni les composants sujets à l'usure: pneus, coussinets, batterie, freins, lumières, chaîne, etc. Pour les défauts de fabrication de ces composants là, il est possible de les remplacer dans le 30 jours de la date d'achat.

3. La garantie ne couvre pas les défauts provoqués par l'action du temps et par la négligence du conducteur: intempéries, conditions du milieu, stationnement du vélo dans un lieu pas indiqué pour le vélo.

4. L'usage impropre du produit (par ex. Tout-terrain, avec un surcharge,....) Provoque l'échéance automatique de la garantie.

5. La garantie expire si l'on n'observe pas les normes de la notice.

6. L'intervention de garantie doit être fait que par les revendeurs autorisés bottecchia.

7. Il est interdit de modifier l'installation électrique et/ou mécanique et l'installation des composants pas originaux bottecchia. Si cet interdiction n'est pas respectée, la garantie expire.

8. En cas de garantie, le client doit faire arriver par soi même le vélo à assistance électrique au pédalage chez le revendeur bottecchia avec le certificat de garantie. Le vélo sera réparé et livré au client après avis.

9. Tous les frais de transport sont à la charge du client.

10. Le matériel endommagé et remplacé en garantie est de bottecchia cicli srl, il faut le laisser chez le revendeur qui le rendra à bottecchia cicli srl ; dans le cas contraire, la merchandise sera facturée au client.

11. Il faut envoyer à bottecchia cicli srl soit le certificat de garantie soit le coupon de pré-livraison dans les 10 jours de la date d'achat, puisque en cas de perte de ce certificat, la garantie va expirer si on ne le transmette pas dans les termes.

12. Pour toutes controverses, la compétence est celle du tribunal de Venise.



*biking innovation*

**Bottecchia Cicli s.r.l.**

viale Enzo Ferrari, 15/17

30014 Cavarzere

Venezia - Italy

Commerciale Italia:

Tel. +39 0426311724

Fax +39 0426311710

info@bottecchia.com

Export sales department:

Tel. +39 0426311727

Fax +39 0426311710

sales@bottecchia.com



CERTIFICATO N° 13108

**bottecchia.com**



<https://www.facebook.com/BottecchiaCicli/>



[@bottecchiaworld](https://www.instagram.com/bottecchiaworld)